
[Imprimer](#)

Début de la concertation sur le terminal 4 de Paris-Charles de Gaulle

Image

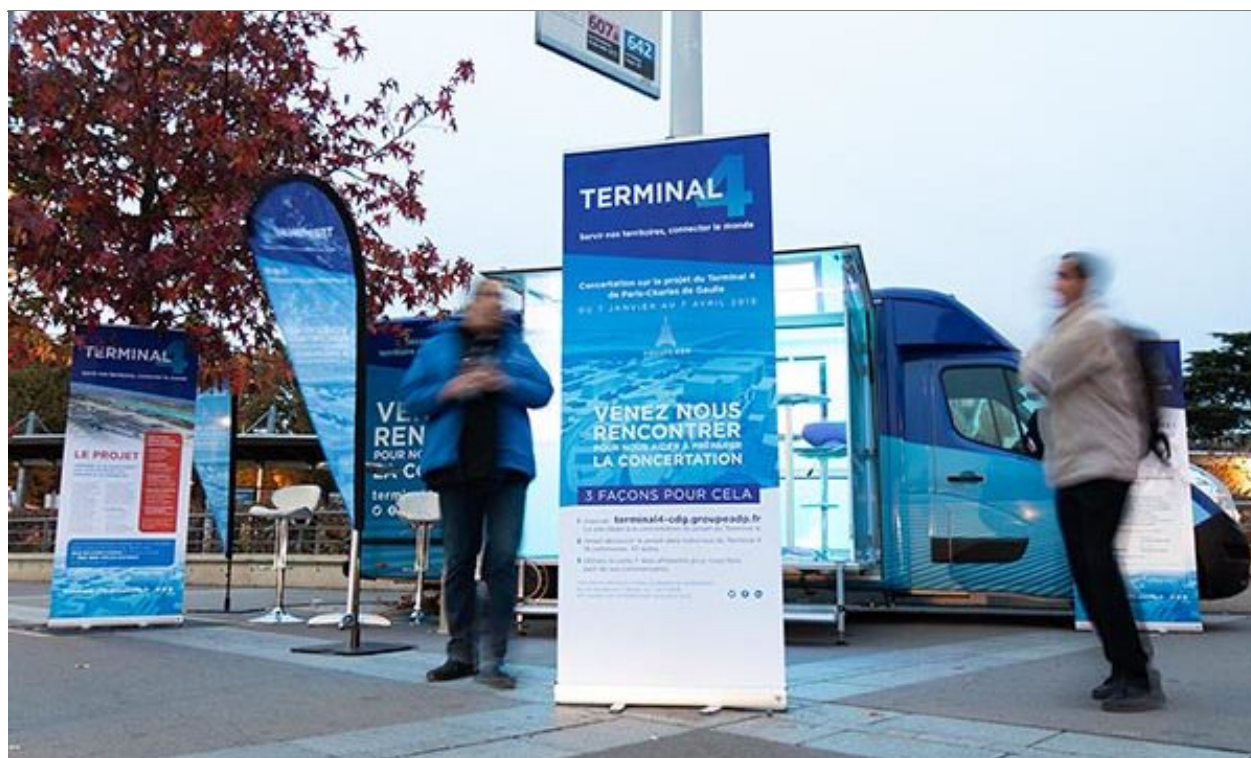
La concertation préalable sur le projet de quatrième terminal de Paris-Charles de Gaulle est organisée du 12 février au 12 mai 2019. De 7 à 9 milliards d'euros d'investissements sont prévus par le Groupe ADP pour accueillir 35 à 40 millions de passagers supplémentaires à l'horizon 2037.

Le développement du terminal 4 vise à prendre en compte la hausse programmée du trafic aérien, qui ne nécessite pas de nouvelles pistes pour Paris-Charles de Gaulle mais l'accroissement des capacités d'accueil. En 2017, l'aéroport a accueilli près de 70 millions de passagers et les perspectives de développement envisagent un trafic de l'ordre de 107 à 126 millions à l'horizon 2037.

Ainsi, le Groupe ADP prévoit, dans le cadre de ce projet, « la construction de réseaux de dessertes routière et ferrée internes à la plateforme, d'aires de stationnement et de voies de circulation avions, et d'un ensemble de bâtiments ». Le terminal 4 doit offrir des capacités supplémentaires à l'embarquement et au débarquement « de l'ordre de 35 à 40 millions de passagers par an ».

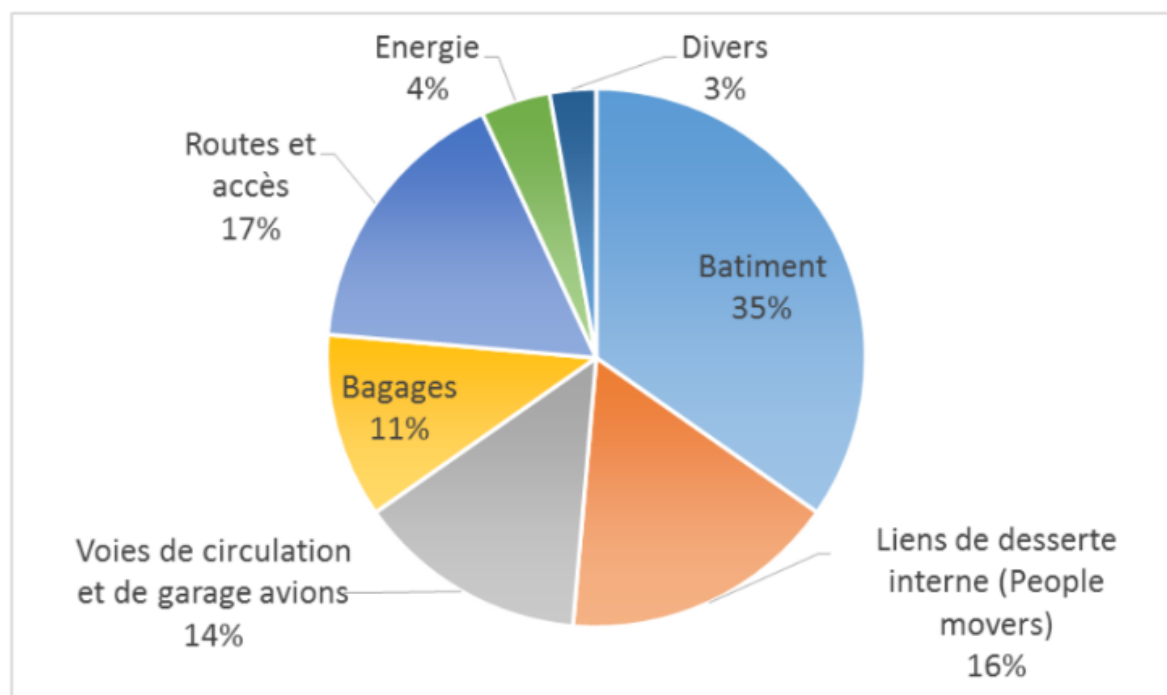
Fluidifier les déplacements

Les aménagements envisagés, sur une zone de 167 ha au centre de la plateforme aéroportuaire, comprennent le déploiement de certains dispositifs de mobilité interne et la création d'un pôle multimodal de transport, faisant notamment l'interface avec la future gare de la ligne 17 du Grand Paris express. Le terminal doit ainsi permettre de fluidifier les déplacements, notamment par la facilitation des contrôles et des différents process, ainsi que la personnalisation du parcours et l'accompagnement « porte à porte ». Une évolution qui s'appuiera sur des outils innovants et les nouvelles technologies numériques.



L'ambition est également environnementale avec l'objectif que le site « reflète l'état de l'art en matière d'architecture bioclimatique, avec un impact sur l'environnement le plus faible possible sinon nul ». L'investissement prévu par le Groupe ADP est estimé entre 7 et 9 milliards d'euros.

Les principaux poste d'investissements :



Répartition des coûts du projet par sous-composante

Choix du maître d'ouvrage à l'été

« Au moment où cette concertation débute, toutes les questions n'ont pas encore trouvé leur réponse et de nombreuses études ont été lancées, dont les résultats seront présentés au cours de la concertation », indique Augustin de Romanet, PDG du Groupe ADP, dans le dossier de concertation.

Un bilan de cette démarche sera dressé en juin prochain et le choix du maître d'ouvrage à l'été. L'enquête publique afin d'obtenir l'autorisation environnementale unique est programmée pour le deuxième semestre 2020, et le début des travaux pour le premier semestre 2021. Différentes phases de livraison sont ensuite prévues en vue d'un achèvement total du projet en 2037.



Cet équipement sera aussi l'occasion de « repenser et d'améliorer le fonctionnement global de la plateforme » et « constitue une opportunité inédite de réfléchir, avec l'ensemble des parties

prenantes, [...] sur les meilleures solutions à étudier pour construire un terminal de référence utilisé et apprécié par tous, capable de maîtriser les impacts environnementaux de ses activités », affirme le PDG du Groupe ADP, Augustin de Romanet.

En savoir plus sur [le projet de T4 Paris CDG](#)